



Séance du lundi 26 octobre 2015

Date de la convocation: 15/10/2015

Date d'affichage de la convocation : 15/10/2015

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille quinze et le vingt six octobre 20 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 10

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 10

Pour:
10

Représentés:

Secrétaire de
séance:
LABOURDERE
Bertrand

Excusés: Guy CLARAC

Absents:

Objet: ADHESION AU CENTRE DE GESTION POUR LA GESTION DES CONTRATS D'ASSURANCE STATUTAIRE - DE_2015_022

Le Centre de gestion du Gers propose d'aider les collectivités territoriales dans la gestion administrative des contrats d'assurance statutaire dans le cadre de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le Maire propose d'adhérer à ce service auprès du Centre de Gestion du Gers.

Les tâches effectuées sont les suivantes :

- la gestion administrative des sinistres et des primes
- Le conseil et l'assistance relatifs à la gestion des contrats d'assurance statutaire
- La participation à la mise en œuvre des services annexés au contrat.

Le montant de la cotisation est calculé en appliquant un taux au montant de la prime annuelle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Autorise le Maire à signer la nouvelle convention de gestion des contrats d'assurance statutaire avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Gers.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Guy FAVAREL

Date reception Préfecture et publication le 27/10/2015

RF Préfecture du Gers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/10/2015 032-213203326-20151026-DE_2015_022-DE